

La difficulté de nommer

Les difficultés, on le sait, commencent dès la nomination de cela qu'il faut penser. Observons, notamment, les incertitudes concernant deux termes centraux, « Juifs » et « Shoah ». Des mots qu'on utilise tout le temps, et sur lesquels il vaut la peine de se pencher quelque temps. Le bon sens de l'âge classique nous enjoignait, avec Leibniz, de nous attacher au « grain des choses » plutôt qu'à la « paille des mots ». Lorsque le grain des choses, en l'occurrence, concerne un scandale d'une sauvagerie aussi évidente, il peut passer pour dérisoire de s'attarder longuement sur les mots : tout le monde voit, en gros, de quoi il retourne. Pourtant, plus que toute autre, cette effroyable expérience historique nous a appris, justement, de la façon la plus brutale, que la manière de découper et de nommer le monde peut porter le meurtre – le masquer, le justifier, le causer. Nous savons, nous ne pouvons plus ignorer que nos catégories mentales peuvent favoriser les dérives dangereuses, et cela fait porter au cœur de la langue un soupçon impossible à circonscrire. Les termes par lesquels nous désignons les êtres humains et les groupes auxquels ils appartiennent ne sont plus innocents. S'il y a assurément, des abus et des absurdités dans le mouvement du « politiquement correct », on doit aussi comprendre que cette méfiance à l'égard du langage est portée par le champ de l'expérience historique. Elle nous enjoint d'être attentifs aux effets pragmatiques de tel ou tel usage, et nous incite à la vigilance devant les étiquetages.

Prenons l'exemple le plus anodin, ou apparemment anodin. Doit-on, ici même, écrire juif avec une lettre minuscule ou avec majuscule ? La règle d'usage est qu'on écrit avec une majuscule lorsqu'il s'agit de désigner l'appartenance à un peuple, et avec une minuscule lorsqu'il s'agit de désigner une religion : un Français, un catholique. Mais quand nous parlons des juifs ou des Juifs, quelle est la réalité que nous cernons ? Celle qui rassemble des coreligionnaires ? Dans le cadre laïque, on peut définir un ensemble par une confession ; au moment où cette définition pouvait passer pour fonctionnelle, on était alors, plutôt que juif, « israélite », comme on était catholique, ou protestant ou athée...

ou l'on pouvait être désigné et se désigner comme « d'origine juive ». Au sein même de la religion, la définition de qui est juif et qui ne l'est pas selon la loi religieuse alimente des disputes entre interprétations plus ou moins rigoristes (auxquelles la loi du retour en Israël, a donné des prolongements assez étranges). Lorsqu'on définit par la religion, on en arrive très vite à se ranger aux critères du rabbinat orthodoxe... alors même que bon nombre de juifs morts pendant la Shoah s'étaient voulus en rupture avec les prescriptions de la religion orthodoxe.

Préfère-t-on la majuscule, celle qui rassemble un peuple? Mais selon quels contours et selon quelle définition du national, du culturel, du communautaire? Et, pour rendre la distinction encore moins opérante, on doit immédiatement ajouter que la politique d'extermination reposait tout entière sur une autre acception, ni religieuse, ni nationale, mais raciale, avec de prétendues théories scientifiques sur les caractères génétiques des populations. La filiation ici impose une détermination ethnique et un destin à rebours de toutes les conceptions modernes de l'identité. Durant le III^e Reich, est juif celui qui est potentiellement visé par les lois de Nüremberg. Cela couvre des personnes qui pouvaient même se refuser ou s'ignorer comme telles. « Juif » cesse alors d'être un qualificatif flottant, recouvrant selon les cas une religion, une identité, une aspiration collective, ou toutes sortes d'autres choses... toutes sortes de caractéristiques soumises à transformations historiques, pour devenir une catégorie manipulée avec le plus grand sérieux par des juristes, des employés d'administration, des médecins, et pour laquelle sont requises des investigations et des attestations. L'enjeu en est l'exclusion, puis la mort. Dans cette apparence d'ordre, le plus grand désordre; dans cette apparence de rationalité, la plus grande déraison.

« On a tué les Juifs pour ce qu'ils étaient, et non pour ce qu'ils faisaient »; c'est une phrase qui est souvent donnée comme explication pour faire comprendre la monstruosité du génocide. C'est assurément une précision importante pour la compréhension de ce qui s'est passé, mais, disant cela, on semble dire qu'on sait bien de quoi l'on parle, quand on dit que quelqu'un « est juif »; il faut pourtant mesurer à quel point la définition de « ce qu'ils étaient » porte de contradictions insolubles, ces contradictions faisant partie du processus historique.

On a d'autres problèmes avec le terme qui désigne la destruction. « Shoah » est devenu, grâce à l'œuvre de Claude Lanzmann, le terme le plus couramment utilisé en France pour désigner, spécifiquement, la destruction des Juifs d'Europe. L'observation du fonctionnement effectif de la langue dans les actes de langage montre néanmoins que le mot est utilisé également pour faire signe vers la politique

d'extermination eugéniste du III^e Reich, visant donc aussi, à tout le moins, les malades mentaux et les Tziganes. On est ici en présence d'un phénomène linguistique qu'il ne faut pas se hâter de réduire de façon normative. D'un côté « Shoah » est apparu dans les discours, en France, pour signifier et désigner ce qu'on pouvait appeler le génocide, ou cela que Raul Hilberg a appelé la destruction des Juifs d'Europe. Les expressions se recouvrent. Le recours à l'hébraïsme installait très vigoureusement, et de façon indispensable, le signifiant « juif » au cœur de la mémoire. Mais de l'autre côté, son usage peut obéir à une visée de sens légèrement différente. Quand un locuteur français dit « Shoah », il arrive souvent qu'il emploie le terme, de préférence à un autre, pour signifier quelque chose d'indéfinissable, et qui va au-delà de la stricte dénotation de la destruction des Juifs (il faut avoir l'esprit borné pour estimer qu'il s'agit là d'une « occultation » du signifiant juif...). Le concept n'inclut pas les autres éléments du délire racial et eugéniste nazi, ou ce qu'on peut appeler l'*hubris* de ce régime, mais il ne les exclut pas non plus. Ils sont dans le halo de sens, lorsqu'on dit « Shoah ». On est ainsi devant un terme ambigu puisque son usage peut vouloir renvoyer à un sens précisément circonscrit, tout comme porter à un sens plus large et difficile à définir: il fait signe vers un « quelque chose » de plus vaste, dont on ne maîtrise pas exactement la signification.

Et il semble que ce soit important, ce sentiment qu'on a, en disant « Shoah », ce terme étrange en rupture avec la langue française, de ne pas complètement maîtriser cela qu'on veut dire. Cela pointe vers un quelque chose, qui serait une forme de sacré négatif, dans un temps où le désenchantement du monde a laissé un vide difficile à assumer. Ce crime, les juristes ont tenté de le définir comme crime contre l'humanité en termes laïques, mais il est très perceptible que la référence tend à s'imposer à la conscience occidentale comme une figure historique du *Mal radical*, qui porte avec elle beaucoup de connotations religieuses¹². Quoi qu'on pense de cette nouvelle instance du sacré, il est dangereux de la laisser fonctionner hors de toute réflexion critique, du fait de l'usage d'un mot chargé de tabou.

Le terme « Shoah » signifie « catastrophe » en hébreu; Claude Lanzmann le reprenait tout simplement des Israéliens (et pas du tout des groupes juifs de France impliqués dans cette histoire, qui n'auraient jamais eu l'idée d'adopter ce mot, les hébraïsants n'étant pas majoritaires parmi eux). Nulle discontinuité en hébreu, shoah peut

12. Lorsque Kant publie *Le Mal radical*, il s'attire une vive protestation de Goethe, qui lui reproche de revenir à des notions qui manquent aux principes rationnels que Kant lui-même a établis avec tant de clarté.

s'employer pour des catastrophes diverses. On pourrait dire qu'en hébreu, c'est à la fois un nom commun et un nom propre, un concept générique (les catastrophes) et un concept historique (la shoah de la destruction des Juifs européens est appelée la Shoah). On peut remarquer aussi que les traumatismes divers frappant des groupes humains au xx^e siècle, massacres ou transferts forcés de population, s'énoncent souvent dans leur langue comme « la Catastrophe ». C'est ainsi que les Grecs parlent de leur expulsion de Turquie en 1922, que les Palestiniens appellent leur propre expulsion de leurs terres au moment de la création de l'État d'Israël.

Or, c'était justement le moment où plusieurs écrivains français s'accordaient sur la critique fondée du terme d'« holocauste » (qui signifie un sacrifice offert à Dieu). D'un autre côté, parler de « solution finale », comme cela pouvait se faire chez les historiens dans une citation libre du discours nazi, et malgré tout ce qu'on pouvait y mettre de guillemets, risquait de mettre en circulation une expression qu'il était dangereux de prendre au premier degré, comme si l'extermination était « solution » d'un « problème », quand le problème en question avait été créé de toutes pièces par l'antisémitisme.

Quant au terme de « génocide », à bien des égards préférable, il subissait néanmoins une usure, car il était galvaudé pour désigner toutes sortes de brutalités ou de massacres, perdant au passage tout ce que le concept avait de spécifique pour désigner la destruction méthodique et intentionnelle d'un groupe ethnique. Une évolution tout à fait contingente de la culture a joué un rôle dans la dérive sémantique. Pour qui a quelques notions de grec ou de latin il est aisé d'entendre, dans génocide, le crime qui vise un peuple. Le mot de génocide a été créé par le professeur de droit international Raphaël Lemkin et adopté par les juristes en 1946¹³, à partir du grec *genos*, qui désigne, comme le latin *gens*, un groupe de familles descendant d'un ancêtre commun, ce qu'on traduit couramment par peuple ou nation (et qu'on appelait race au xix^e siècle). C'est pourquoi le génocide est crime contre l'humanité : parce que l'humanité n'existe dans la réalité que sous une forme déterminée de culture particulière. Ce sont évidemment des notions assez subtiles¹⁴, et sujettes à malentendus lorsqu'elles seront diffusées de façon massive. Au moment où le mot et le concept sont

13. Pour lire précisément les textes de Raphael Lemkin : <<http://www.preventgenocide.org/fr/lemkin/legenocide1946.htm>> (consulté le 19 mai 2008).

14. Notamment, l'interprétation de Richard Marienstras, *Être un peuple en diaspora*, Paris : Maspero, 1977. Pour le crime contre l'humanité, Pierre Truche, « Le crime contre l'humanité », *Les cahiers de la Shoah*, 1994, n° 1. Article disponible sur Internet : <<http://www.anti-rev.org/textes/Truche94a/>> (consulté le 17 janvier 2008).

élaborés pour donner une acception juridique précise à un crime dont on sentait la radicalité et la spécificité, la classe cultivée avait presque obligatoirement une base de culture classique qui en rendait évidentes l'acception et la délimitation. Ce n'est plus le cas, du coup le sens dérive vers celui, plus vague, d'atrocité, de sauvagerie inhumaine, de massacre.

Ce que le néologisme tentait de cerner, c'était non pas un degré de violence particulièrement élevé, mais la nature particulière d'un projet : la tentative d'éliminer un peuple, une certaine forme déterminée d'humanité, du sein de l'humanité. Il peut y avoir des massacres tout à fait inhumains, d'une cruauté monstrueuse, qui ne soient pas des génocides : le problème de dénomination ici n'est pas d'établir une échelle de gradation du mal et du répréhensible. Le mal est de diverses sortes, les victimes souffrent toutes de façon inacceptable. Mais pour comprendre la nature de ce qui se passe et pour espérer pouvoir dans l'avenir y parer efficacement nous avons besoin de caractériser la nature exacte des processus. C'est ce que rend impossible la banalisation du terme de génocide pour signifier « massacre¹⁵ ».

Le film *Shoah* a sans doute cristallisé une prise de conscience élargie, et il a été pour beaucoup de gens au-delà des cercles impliqués de longue date le film choc d'une révélation entêtante : c'est, au-delà de la force de l'œuvre, une des raisons du prestige sacré qui s'attache au film et à son auteur. Le mot s'est imposé en même temps que la consécration du film par toute une classe intellectuelle fascinée.

Les raisons qui sont données pour utiliser le terme « Shoah » sont pourtant rarement bonnes, elles insistent sur ce qui, me semble-t-il, serait plutôt de nature à l'invalider : le mot hébreu, dans le contexte de la langue française, sonne étrangement, il opère une rupture qui peut donner le sentiment d'une rupture radicale, comme si l'événement s'était abattu sur l'humanité en dehors des temps historiques, ce qu'accentue évidemment le cortège des qualificatifs accoutumés sur l'indicible, l'incompréhensible.

Le terme de Shoah a sans doute l'avantage de renvoyer d'un coup à la globalité de l'extermination comme phénomène européen. Mais il se passe dans ce fait de langue des processus qui n'ont rien à voir avec ce que pouvait vouloir Claude Lanzmann, du moins si l'on interprète son œuvre à la lumière des thèses de l'historien Raul Hilberg. Il s'agissait crûment de l'assassinat d'une population très inoffensive, au nom de conceptions hautement délirantes, mais avec une organisation et dans

15. On verra plus loin que de telles distinctions ont un enjeu pratique pour ajuster des aides, pour des médecins d'urgences humanitaires d'ONG comme Médecins sans frontières. Voir plus loin l'interview de Rony Brauman.

des proportions industrielles impliquant des méthodes industrielles et administratives. C'est ce mélange de rationalité et de démesure qui est troublant, mais il n'a rien de spécialement hébraïque. Dans l'effectuation, cette extermination s'est accomplie dans des contextes historiques nationaux, c'est même son grand scandale, dans des contextes et dans des *continuités* de fonctionnements étatiques, sociaux, juridiques, idéologiques ; elle s'est faite aussi en continuité avec d'autres atrocités, notamment à l'Est, et de ce point de vue ce n'est pas nier ce que le génocide des Juifs a de singulier ni cautionner ce qu'il peut exister d'antisémitisme en Pologne et en Russie, que de reconnaître *aussi*, et sans la minimiser, la violence criminelle à l'égard des populations slaves. En vertu de la place qui leur était attribuée dans l'échelle des races, elles devaient être partiellement éliminées et pour le reste asservies, en fonction de projets coloniaux et au nom d'une idéologie qui conjugait l'expansionnisme et le racisme.

Ce que demandaient les associations, et que l'enseignement doit accomplir, c'est la reconnaissance d'un événement advenu dans l'histoire des nations européennes, dans une dynamique et une conjoncture particulière du développement des sociétés modernes ; avec des exécuteurs, des victimes, des témoins ; qui étaient Allemands, Français, Russes, Polonais, Hongrois, Roumains et travaillaient dans des formes déterminées d'organisations sociales... Il est fallacieux d'en faire avant tout une « affaire juive », dont les Juifs eux-mêmes, en tant que communauté séparée, seraient les plus à même de gérer la transmission. Et il est tout aussi gênant d'accréditer l'idée qu'il s'agirait d'une affaire israélienne.

Toujours en termes de continuité et discontinuité, un débat s'élève régulièrement, à propos des distinctions à établir entre répression politique et politique d'extermination génocidaire. Il est essentiel de distinguer pour comprendre mais la façon dont le débat se formule est parfois gênante (« la répression politique, c'est moins grave, le crime est moins radical, et d'ailleurs, on mourait beaucoup moins dans les camps de prisonniers politiques... »). La terreur politique s'exerçant sur les opposants était l'un des moyens, à côté de toutes sortes d'autres moyens, d'une domination absolue qui était bien dans la nature du régime. Et cette domination absolue a permis l'exécution d'un projet essentiel au régime, l'extermination d'une population. Il est évident que, considéré du point de vue de celui qui est torturé, affamé ou mis à mort, la nuance est faible, et du point de vue de l'évaluation morale des degrés de la sauvagerie – de l'inhumanité – elle est d'une pertinence douteuse et peu opératoire (on retrouvera ce genre de comptabilité macabre dans la concurrence des victimes). S'il y a une

différence, ce n'est pas non plus une discontinuité absolue: on doit aussi comprendre en quoi la brutalité des méthodes d'un régime de terreur permet aussi que s'abaisse le seuil de ce qui est possible, et que s'installent des brutalités perverses d'un autre ordre. Mais d'abord la raison historique et analytique doit distinguer entre des régimes et des logiques d'action. Distinguer les victimes de l'extermination raciale, des victimes des crimes de guerre, de la répression politique et de la résistance permet de saisir les continuités et les discontinuités.

En disant « Shoah » dans le contexte de la langue française, on peut donner le sentiment de rompre avec la continuité historique, et avec la continuité des institutions nationales. On perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre: on échappe à l'enfermement d'une problématique trop étroitement franco-française (résistants contre collabos), on restitue l'unité d'un processus à l'échelle européenne, mais on perd de vue les continuités contextuelles déterminées.

Dire « Shoah », c'est risquer de faire planer l'événement au dessus de son ancrage dans des politiques et des actions accomplies par toutes sortes d'organisations, et le constituer en rupture avec toutes sortes de brutalités connexes: or, s'il y a spécificité du génocide, il y a aussi continuité avec des sauvageries qui s'exercent par ailleurs, et continuité de ces sauvageries avec les formes apparentes de la civilisation. Le mot par son étrangeté peut avoir l'effet non conscient de gommer le fait que cette destruction s'est accomplie dans les langues vernaculaires qui la portaient, à chaque fois selon des idéologies locales et dans le cadre d'institutions qui pouvaient s'y prêter, moyennant collaboration. Il y a sans aucun doute spécificité du génocide, ce point n'est pas en discussion. Mais celui-ci s'est accompli dans le cadre de configurations politiques nationales. Le mot de shoah hébraïse un événement qui ne devrait pas l'être.

Continuités, discontinuités, là se situent souvent les grandes divergences d'interprétation. Une première interprétation, assurément dépassée, a consisté à gommer la discontinuité entre guerre, répression et génocide, comme si celui-ci n'était qu'une des manifestations de celles-là; mais dans un second temps, certains milieux de mémoire ont eu tendance à insister sur la discontinuité de façon trop radicale, renversant l'erreur inverse, celle qui occultait l'importance du génocide. La tendance existe désormais de minorer l'importance de la

« révolution » politique réalisée par le III^e Reich¹⁶, et l'importance de la guerre. C'est ainsi que s'estompe également l'histoire du nazisme comme mouvement politique, effectuant avec toutes les ressources de la modernité une révolution contre-révolutionnaire, dans un projet de réaction extrême contre la modernité libérale et démocratique; on finit par méconnaître le fait que si le nazisme a porté, assurément et notamment dans la personne d'Hitler, une vision raciste et exterminatrice, c'était aussi une doctrine politique d'un nationalisme exacerbé, anti-universaliste, dirigée contre la démocratie libérale, contre le communisme et contre la gauche de façon générale; c'est aussi pour cette raison qu'il a réussi à s'allier avec des classes dirigeantes conservatrices. Sans retomber dans les erreurs d'une historiographie de type « antifasciste », qui faisait facilement abstraction de la composante antisémite, on ne peut pas non plus faire abstraction des configurations et des luttes politiques. L'une des inventions du nazisme, qui fut indéniablement inventif, c'est l'idée du « judéo-bolchevique » traître à la nation, par lequel le racisme, la réaction politique et le nationalisme fanatisé se trouvèrent liés de façon inextricable, avec une figure concrète qui symbolisait tous les ennemis de l'Allemagne. Si l'on veut enseigner correctement la Shoah, il est impensable de ne pas décrire la façon dont le nazisme a conquis le pouvoir et établi sa domination, en éliminant ou en jugulant toute forme de contre-pouvoir¹⁷.

Acceptons-nous vraiment tout ce qui s'installe de façon non consciente avec le fonctionnement d'un mot?

C'est toute cette question de la continuité et de la discontinuité du génocide par rapport aux brutalités du régime, qui peut se jouer dans le mot Shoah.

Mais y a-t-il une façon de nommer qui soit irréprochable, et qui puisse obtenir l'assentiment sans connoter telle ou telle signification

16. George L. Mosse, *La révolution fasciste. Vers une théorie générale du fascisme*, Paris: Seuil, 2003. Pour une analyse très éclairante, comparative, du fascisme et du nazisme comme idéologies et pratiques politiques. Du même auteur, on lira aussi *Les racines intellectuelles du Troisième Reich. La crise de l'idéologie allemande*, Paris: Calmann-Lévy, Mémoires de la Shoah, 2006. Sur la pensée « völkisch », et la profondeur de sa pénétration dans la société allemande dès avant 1914.

17. Même si certains aspects bien mis en évidence par la préface de Pierre Vidal-Naquet sont clairement à récuser ou à discuter, il vaut la peine de lire un livre magistral, qui continue de fortement diviser les opinions intéressées à ce débat sur les continuités et les discontinuités: celui d'Arno Mayer (marxiste, et professeur à Princeton). C'est pourtant l'une des grandes synthèses disponibles pour les enseignants, soucieux de donner une charpente historique forte à cette transmission, par-delà tous les apports récents de l'historiographie. Arno Mayer, *La « Solution finale » dans l'histoire*, Paris: La Découverte, 2002, 568 p. (préface de Pierre Vidal-Naquet; éd. originale: *Why Did the Heavens Not Darken? The « Final Solution » in History*, 1988).

porteuse de contestation? Ruth Krüger, qui est une rescapée d'Auschwitz, auteur d'un livre remarquable, a écrit dans *Refus de témoigner* quelques pages lumineuses, expliquant comment toute nomination, *quelle qu'elle soit*, est appelée à subir rapidement un processus de dégradation¹⁸.

Le terme Shoah a pour lui le grand avantage d'être court. La « destruction des Juifs d'Europe », la sobre périphrase choisie en toute connaissance de cause par Raul Hilberg¹⁹, n'a pas cette commodité d'usage et de ce fait qui n'est pas rationalisable, il est douteux qu'elle s'impose autrement que de façon ponctuelle. « Judéocide » est un bon néologisme mais on doit cependant constater que le terme n'a pas été adopté de façon large. C'est le terme qu'a forgé l'historien Arno Mayer, dont le livre majeur s'appelle significativement « la solution finale *dans* l'histoire ». Néanmoins, sa thèse n'a pas été bien acceptée dans les milieux mémoriels, notamment aux États-Unis, où il a fait scandale malgré ou peut-être à cause de ses évidentes qualités, et donc sa suggestion est peu suivie d'effets.

D'une façon générale, il est plus rigoureux d'employer dans chaque cas la périphrase qui correspond à la visée de sens bien délimitée qu'on recherche dans un argument; ce peut être, selon le cas, crimes nazis (qui incluent d'autres crimes, sur d'autres populations, selon diverses logiques, que le génocide des Juifs), génocide, seconde guerre mondiale, massacres de civils, camp d'extermination... Il nous faut pourtant faire signe vers un ensemble à désigner dans sa globalité. Certains préfèrent écrire shoah, sans le S majuscule qui l'entoure d'un « cercle de feu ». Quand elles sont la marque d'une trop grande soumission à l'autorité dans les esprits, les majuscules sacralisent les mots, interdisent de les interroger, exigent l'acceptation inconditionnée, et de là, font basculer dans l'idolâtrie. Dans le souci de nous inscrire dans les usages communément partagés, nous utiliserons le terme de Shoah, sans lui accorder de mérite particulier. L'important est de pouvoir discuter, et d'apprendre à nous méfier des sacralisations subreptices, des intimidations qui empêchent de réfléchir.

Le procès Papon et ses ambiguïtés

C'est dans les années quatre-vingt-dix que le thème du « devoir de mémoire » a commencé à prendre une place réellement significative dans l'opinion publique, systématiquement associé à la question de

18. Ruth Krüger, *Refus de témoigner*, Paris: Éd. Viviane Hamy, 1997.

19. Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris: Fayard, 1988 (1^{re} éd. américaine 1961, dernière éd. américaine remaniée, 1985).